

Tableau 7. Apatrides¹, 2010

N.B. Les réfugiés apatrides sont inclus dans le Tableau 3, les demandeurs d'asile apatrides dans le Tableau 12.

Les données ne sont pas complètes et sont parfois des estimations. Les pays qui, à la connaissance du HCR, comptent des apatrides mais pour lesquels l'organisation n'a pas de données fiables, sont mentionnés et signalés par un astérisque (*).

Pays de résidence	Description/origine	Pop. début 2010		Pop. fin 2010	
		Total	<i>dont:</i> <i>assistés par</i> <i>le HCR</i>	Total	<i>dont:</i> <i>assistés par</i> <i>le HCR</i>
Allemagne ⁵	Apatrides	8 226	-	7 920	-
Arabie saoudite	Apatrides	70 000	-	70 000	-
Arménie	Apatrides	-	-	6	-
Autriche	Apatrides	523	-	401	-
Azerbaïdjan	Apatrides	2 078	-	2 078	-
Bahamas	Apatrides	*	-	*	-
Bélarus	Apatrides	7 799	1	7 731	1
Belgique	Apatrides	637	-	691	-
Bhoutan	Apatrides	*	-	*	-
Bosnie-Herzégovine ²	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	9 688	524	5 000	102
Brésil	Apatrides	106	-	*	-
Brunéi Darussalam ³	Apatrides	20 992	-	20 992	-
Burundi	Apatrides	1 048	-	1 059	-
Cambodge	Apatrides	*	-	*	-
Colombie	Apatrides	11	-	11	-
Congo, Rép. dém. du	Apatrides	*	-	*	-
Corée, Rép. de	Apatrides	103	-	179	-
Côte d'Ivoire	Apatrides	*	-	*	-
Croatie	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	237	160	1 749	402
Danemark	Apatrides	3 263	-	3 216	-
Égypte	Apatrides	64	64	60	60
Émirats arabes unis	Apatrides	*	-	*	-
Érythrée	Apatrides	*	-	*	-

Espagne	Apatrides	28	-	31	-
Estonie ⁴	Apatrides	104 813	-	100 983	-
Éthiopie	Apatrides	*	-	*	-
Finlande	Apatrides	2 407	-	3 125	-
France	Apatrides	1 078	-	1 131	-
Géorgie	Apatrides	1 677	-	1 826	-
Grèce ⁶	Apatrides	260	-	260	-
Hong Kong RAS, Chine	Apatrides	1	1	1	-
Hongrie	Apatrides	49	-	62	-
Inde	Apatrides	*	-	*	-
Indonésie	Apatrides	*	-	*	-
Iraq ⁷	Apatrides	230 000	-	120 000	-
Islande	Apatrides	133	-	113	-
Israël	Apatrides	12	3	9	-
Italie ⁸	Apatrides	793	-	854	-
Japon	Apatrides	1 525	-	1 397	-
Kazakhstan	Apatrides	7 649	42	7 966	445
Kenya ⁹	Apatrides	100 000	-	20 000	-
Kirghizistan	Apatrides	24 615	-	21 157	200
Koweït	Bidoons	93 000	-	93 000	-
Lettonie ¹⁰	Apatrides	168	-	171	-
Lettonie ¹¹	Non-citoyens	344 095	-	326 735	-
Liban	Apatrides	*	-	*	-
Liechtenstein	Apatrides	6	-	6	-
Lituanie	Apatrides	3 902	-	3 674	-
Luxembourg	Apatrides	177	-	173	-
Macédoine, ex-République yougoslave de ²¹	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	1 911	1 911	1 573	1 573
Madagascar	Apatrides	*	-	*	-
Malaisie ¹²	Apatrides	40 001	1	40 001	1
Mexique	Apatrides	3	3	3	3
Moldova, Rép. de	Apatrides	2 014	-	2 031	-

Mongolie	Apatrides	373	-	260	-
Monténégro ¹³	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	1 500	208	1 300	36
Myanmar ¹⁴	Apatrides	723 571	200 000	797 388	200 000
Népal ¹⁵	Apatrides	800 000	-	800 000	-
Niger	Apatrides	*	-	*	-
Norvège	Apatrides	2 860	-	3 118	-
Pakistan	Apatrides	*	-	*	-
Panama	Apatrides	1	1	3	3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Apatrides	*	-	*	-
Pays-Bas	Apatrides	5 034	-	2 061	-
Philippines	Apatrides	*	-	*	-
Pologne	Apatrides	865	-	763	-
Portugal	Apatrides	31	-	31	-
Qatar	Bidoons	1 200	-	1 200	-
Rép. arabe syrienne ¹⁸	Apatrides	300 000	-	300 000	-
République dominicaine	Apatrides	*	-	*	-
Roumanie	Apatrides	306	-	321	-
Royaume-Uni ²³	Apatrides	205	-	205	-
Russie, Fédération de	Meskhétiens	300	-	50	30
Russie, Fédération de ¹⁶	Apatrides	49 700	161	49 950	2 156
Serbie ¹⁷	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	16 700	1 600	8 500	1 600
Slovaquie	Apatrides	911	-	911	-
Slovénie	Citoyens de l'ex-Yougoslavie	4 090	-	4 090	-
Sri Lanka	Apatrides	*	-	*	-
Suède	Apatrides	7 758	-	9 344	-
Suisse	Apatrides	67	-	62	-
Tadjikistan ¹⁹	Apatrides	2 300	-	2 300	-
Thaïlande ²⁰	Apatrides	3 500 000	-	542 505	-
Turkménistan	Apatrides	12 000	-	20 000	-
Turquie	Apatrides	2 739	-	780	-
Ukraine	Personnes anciennement expulsées en Crimée				
	Ukraine	4 500	2 000	5 500	700
Ukraine ²²	Apatrides	37 000	60	34 853	140

Viet Nam	Apatrides	10 200	-	10 200	-
Zimbabwe	Apatrides	*	-	*	-
Total		6 569 303	206 740	3 463 070	207 452

Notes

¹ Cette catégorie couvre les apatrides *de jure* et *de facto*, dont les personnes qui ne peuvent pas établir leur nationalité.

² La nationalité bosniaque de la grande majorité de ces personnes n'a pas encore été reconnue officiellement.

³ Le chiffre pourrait diminuer car le gouvernement a mis en place un programme visant à accélérer l'octroi de la citoyenneté aux apatrides résidant de façon permanente à Brunéi.

⁴ Presque toutes les personnes enregistrées comme apatrides ont le statut de résident permanent et jouissent de droits plus étendus que ceux que prévoit la Convention de 1954 relative au statut des apatrides

⁵ Le chiffre ne représente pas la totalité des personnes inscrites comme apatrides au Registre central des étrangers allemand. Le nombre des apatrides ayant un titre de séjour pour raisons humanitaires (tous ne sont pas des personnes relevant de la compétence du HCR) et celui des demandeurs d'asile apatrides ont été déduits de ce chiffre.

⁶ Inclut les personnes qui ont été privées de leur citoyenneté en vertu de la législation sur la nationalité antérieure, les apatrides qui ont un titre de séjour permanent et qui sont reconnus comme « étrangers apatrides », et d'autres apatrides résidant en Grèce.

⁷ Estimation fournie par le Gouvernement central de l'Iraq.

⁸ Ce chiffre est celui de fin 2009; il n'y a pas de données disponibles pour 2010.

⁹ Le chiffre de 20 000 personnes est une estimation du HCR et d'organisations de la société civile, établi sur la base des informations actuellement disponibles sur plusieurs communautés au Kenya. Cette estimation est à l'étude, dans l'attente de nouvelles activités de recherche et de cartographie.

¹⁰ La République de Lettonie a adopté, le 17 février 2004, une Loi sur les apatrides, qui a remplacé la Loi du 18 février 1999 sur le statut des apatrides en République de Lettonie, et qui détermine le statut juridique des personnes qu'aucun État ne considère comme ses ressortissants en application de sa législation nationale et dont le statut n'est pas déterminé par la Loi du 25 avril 1995 (citée ci-dessous).

¹¹ La République de Lettonie, par la Loi du 25 avril 1995 sur le statut des citoyens de l'ex-URSS qui ne sont pas des ressortissants de Lettonie ou d'un autre État, a accordé un statut juridique transitoire aux personnes résidant à titre permanent sur son territoire (non-ressortissants). Ce statut confère des droits et des obligations plus étendus que les droits minimum prescrits par la Convention de 1954 relative au statut des apatrides.

¹² Le chiffre inclut une personne de République tchèque et un nombre estimatif d'apatrides, dont des personnes qui ne peuvent pas établir leur nationalité dans la communauté indienne (Tamouls). L'estimation a été établie sur la base de rapports d'ONG et d'articles de presse, dont certains citent des sources officielles.

¹³ La nationalité monténégrine de la grande majorité de ces personnes n'a pas encore été reconnue officiellement.

¹⁴ Résidents musulmans de l'État de Rakhine, dans le nord.

¹⁵ Nombre estimatif de personnes qui sont restées apatrides après la délivrance de quelque 2,6 millions de certificats de citoyenneté en 2007.

¹⁶ Le HCR a établi une estimation en l'absence de statistiques gouvernementales détaillées sur le nombre d'apatrides en Fédération de Russie. Cette estimation inclut 16 998 apatrides enregistrés auprès du Service fédéral russe des migrations. Selon les chiffres du Service fédéral russe des migrations, la citoyenneté russe a été accordée à 19 000 apatrides en 2010, et à un total d'environ 600 000 apatrides entre 2003 et 2009.

¹⁷ Le chiffre a été établi sur la base des données collectées dans le cadre d'une enquête réalisée par le HCR en 2010. La nationalité serbe de la grande majorité de ces personnes n'a pas encore été reconnue officiellement.

¹⁸ Les chiffres ont été établis sur la base d'estimations d'Amnesty International et de Human Rights Watch.

¹⁹ Le chiffre a été établi sur la base des données du dernier recensement de population au Tadjikistan (2000) et inclut 326 personnes officiellement enregistrées par le gouvernement comme apatrides. .

²⁰ Les chiffres ont pour base les discussions en cours entre les autorités thaïlandaises et le HCR, et seront vérifiés durant l'année.

²¹ Cette population est constituée en grande majorité de personnes dont la nationalité de l'ex-République yougoslave de Macédoine n'a pas encore été reconnue ou qui sont des résidents de longue date n'ayant pas la citoyenneté.

²² Le chiffre résulte d'une extrapolation du nombre d'apatrides enregistrés lors du recensement de 2001 en Ukraine. Il comprend 6 412 personnes enregistrées par le Ministère ukrainien de l'Intérieur en 2010.

²³ Ce chiffre est celui de fin 2005; il n'y a pas de données disponibles pour les années suivantes.